

Quelques pistes pour inclure un élève allophone à l'école et au collège



L'ouvrage *Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire*, de Jean-Marie Frisa, aux éditions Canopé, donne de nombreuses pistes pour adapter ses séances aux élèves allophones. Il est empruntable à l'atelier Canopé de la Roche-sur-Yon.

Voici par ailleurs quelques pistes de réponses à des questions fréquemment posées.

Table des matières

1) En classe.....	1
a. Le tutorat	1
c- La différenciation	2
d- L'évaluation	2
e- Les devoirs à la maison	2
2) La communication au quotidien avec l'élève et avec la famille.....	3

1) En classe

a. Le tutorat

Le tutorat peut favoriser à la fois l'intégration de l'élève allophone et ses apprentissages. Il doit être confié à un ou des élèves volontaires. Le CASNAV de Limoges a mis en place une charte : [Accueillir un EANA - le tutorat au quotidien](#)

b. La passation des consignes

Le premier pas vers le rattachement au travail de la classe va passer par la compréhension des consignes.

N'utilisez pas de termes flous, tels que « relever, trouver », car alors l'élève ne se représente pas la tâche qu'il doit réaliser. Utilisez des termes qui indiquent clairement ce qu'il doit faire : entourer, recopier sur le cahier, souligner... Choisissez le vocabulaire que vous aimez utiliser et essayez de vous y tenir. Vous pouvez utiliser un lexique illustré des consignes, comme celui proposé dans *Mon premier livre de français* du CDSNAV85.

Donnez systématiquement un exemple pour lancer l'activité.

Un terme qui peut sembler banal et courant peut être à l'origine d'une non compréhension : les termes « *phrases, verbes, diviser...* » sont très abstraits pour un élève peu scolarisé antérieurement. Pensez à vérifier que l'élève sait de quoi vous parlez.

Quelle pratique adopter avec des élèves dont les enseignants comprennent la langue ? ATTENTION

! Ne vous mettez pas à communiquer systématiquement avec votre élève dans sa langue maternelle. Il risque de s'installer dans ce fonctionnement et ne plus voir la nécessité d'apprendre le français. En revanche, vous pouvez très bien lui expliquer dans sa langue que pour son bien, vous ne parlerez cette langue avec lui qu'en cas d'urgence vitale ou pour parler sur la langue française, afin d'expliquer des règles de grammaire. Ce sera une sorte de contrat entre vous.

c- La différenciation

Lorsque l'élève vient d'arriver, le but prioritaire est de lui permettre d'acquérir le vocabulaire nécessaire à son intégration. Lors des séances de français, il faut donc différencier le contenu (*cf. ressources proposées sur le site du CDSNAV85*).

Progressivement, l'élève sera amené à travailler davantage avec la classe, y compris en français. Mais une différenciation reste souvent nécessaire, pendant 2 à 3 ans en moyenne après son arrivée.

Selon les cas, on peut différencier :

- la quantité : texte moins long, moins d'exercices, surtout au début.
- l'activité : simplifiez la tâche.
- le support : laissez une marge pour écrire des définitions ou des traductions dans sa langue, ajouter des illustrations sur le lexique si l'élève ne peut avoir accès à une traduction dans sa langue d'origine
- la trace écrite : dans un premier temps, donnez la trace écrite déjà photocopiée dans une version allégée, en mettant en évidence 6 à 8 termes essentiels que l'élève aura à traduire ou illustrer, et à retenir.
- l'étayage : placez l'élève près de vous en classe, pour pouvoir régulièrement suivre son travail, reformuler lorsque il est bloqué, aiguiller lorsqu'il part sur une mauvaise piste...

d- L'évaluation

L'évaluation ne doit pas être sanction, d'autant que les EANA fournissent souvent des efforts très importants pour se mettre à niveau. Lorsqu'ils sont évalués trop rapidement comme les autres élèves, cela risque de les décourager.

Pour adapter les évaluations, on peut :

- mettre en place au début des évaluations simples basées au moins en partie sur des QCM (faisant ressortir les progrès langagiers et pas les lacunes) plutôt que sur de la rédaction.
- permettre à l'élève de garder avec lui des outils pendant l'évaluation (par exemple une synthèse de la leçon, un tableau de conjugaison, un dictionnaire bilingue... sauf pour les tests d'acquisition du vocabulaire donné à apprendre).
- faire passer une partie de l'évaluation à l'oral.

Pour valider les compétences acquises en français langue seconde, on peut dans un premier temps compléter la rubrique Langue Vivante Etrangère du livret de compétences.

e- Les devoirs à la maison

Dans un premier temps, proposer des devoirs qui correspondent à ses besoins immédiats : l'acquisition du lexique et des structures de base, pour communiquer et comprendre les consignes.

Penser à proposer l'inscription dans les dispositifs d'accompagnement à la scolarité existants (*devoirs faits, aide aux devoirs...*).


2) La communication au quotidien avec l'élève et avec la famille

La plupart des documents à destination des familles sont trop complexes et trop denses pour être compris par les familles allophones. Il faut absolument simplifier ou au moins surligner les informations essentielles des documents les plus importants.

Si vous avez besoin de documents spécifiques (attestation d'assurance, carnet de santé...), montrez un exemple.

Voici par exemple une fiche de demande de rendez-vous :


Madame, Monsieur,

 Les professeurs voudraient vous voir pour parler de la scolarité de votre enfant

le à

Pouvez-vous venir ? Oui Non

Cordialement,

Signature : 


Pour prévenir d'une sortie scolaire, d'une activité sportive... pensez à bien mettre en évidence les dates et les horaires, et à recourir à des illustrations pour clarifier l'activité et le matériel à prévoir.

La classe de ira à la PISCINE le

Dates :



Il faut apporter :



On peut aussi recourir aux traducteurs en ligne et aux applications de traduction.

Dans certaines situations, notamment à l'arrivée, le recours à un interprète semble indispensable. Si la famille est accompagnée par une structure (CADA, PADA...), n'hésitez pas à la contacter. A la Roche-sur-Yon, le Programme de Réussite Educative de la Ville finance et coordonne l'intervention d'interprètes. A défaut, on peut demander à la famille si elle peut faire appel à une personne bilingue, qui pourra traduire à certains moments, ne serait-ce que par téléphone.